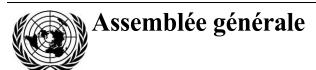
Nations Unies A/c.5/70/19



Distr. générale 10 décembre 2015 Français Original : anglais

Soixante-dixième session Cinquième Commission

Point 134 de l'ordre du jour

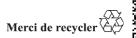
Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

## Fonds de réserve : état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées

#### Rapport du Secrétaire général\*

- 1. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées, établi conformément aux directives concernant le fonds de réserve énoncées dans l'annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale. Les dépenses à imputer éventuellement sur le fonds de réserve (34 094 800 dollars) sont répertoriées à l'annexe au présent rapport. Les montants indiqués pour chaque rubrique, lorsqu'ils sont disponibles, correspondent à ceux que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandés lorsqu'il a examiné les différents états et projets de prévisions révisées. À ce stade, la Cinquième Commission n'a pas encore pris de décision concernant l'approbation des différentes incidences sur le budget-programme et des prévisions révisées dont elle est actuellement saisie.
- 2. Le montant global des dépenses (34 094 800 dollars) resterait dans les limites fixées pour le fonds de réserve par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/264 (41 687 967 dollars).
- 3. Conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 42/211, la Cinquième Commission peut à présent recommander à l'Assemblée générale d'ouvrir, aux chapitres indiqués du budget-programme, des crédits dont les montants (déduction faite des contributions du personnel) sont donnés dans le tableau ci-après.

<sup>\*</sup> Le présent document est publié conformément aux directives régissant l'utilisation du fonds de réserve, qui figurent dans l'annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale.





101215

#### Répartition des crédits à ouvrir, par chapitre du budget-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre du budget	Dépenses à imputer sur le fonds de réserve <sup>a,b</sup>
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	7 299,0
4. Désarmement	756,0
6. Utilisations pacifiques de l'espace	197,8
8. Affaires juridiques	911,0
9. Affaires économiques et sociales	12 370,9
12. Commerce et développement	213,0
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	1 491,4
24. Droits de l'homme	7 991,8
28. Information	4,2
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	1 062,6
29D. Bureau des services centraux d'appui	1 780,4
29F. Administration (Genève)	16,7
Total	34 094,8

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Déduction faite des contributions du personnel.

#### Fonds de réserve : solde disponible pour les besoins futurs

4. Si la Commission décide de procéder comme indiqué plus haut, il conviendrait également qu'elle prie l'Assemblée générale de noter qu'il resterait dans le fonds de réserve un solde de 7 593 167 dollars.

**2/4** 15-21835

<sup>&</sup>lt;sup>b</sup> Aux taux proposés dans le projet de budget-programme 2016-2017.

### Annexe

# Dépenses à imputer sur le fonds de réserve

(En milliers de dollars des États-Unis)

Dépenses à imputer non encore approuvées	Montants proposés à la Cinquième Commission (a)	Recommandations du Comité consultatif (b)	Dépenses à imputer sur le fonds de réserve c = (a) + (b)
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2015 (A/70/430, A/70/7/Add.23)	3 084,1	(36,0)	3 048,1
Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième sessions ainsi qu'à sa vingt-troisième session extraordinaire (A/70/562)	11 367,3	À déterminer	11 367,3
Prévisions révisées pour le Programme d'action d'Addis- Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le texte issu du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 »	14 453,2	À déterminer	14 453,2
Incidences administratives et financières des recommandations figurant dans le rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (A/C.5/70/2, A/70/7/Add.6)	493,6	(493,6)	-
Prévisions révisées comme suite aux décisions figurant dans la résolution 69/292 de l'Assemblée générale, intitulée « Élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale » (A/70/543, A/70/7/Add.25)	670,0	_	670,0
Étude concernant les besoins en locaux à long terme des organismes des Nations Unies à New York pour la période 2015-2034 (A/70/398, A/70/7/Add.22)	2 515,4	(2 515,4)	_
Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante-septième session (A/70/509)	232,1	À déterminer	232,1
Incidences sur le budget-programme: droits des peuples autochtones (A/C.5/70/16)	50,9	À déterminer	50,9
Incidences sur le budget-programme : progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale (A/C.5/70/10, A/70/7/Add.26)	1 329,5	(8,0)	1 321,5
Incidences sur le budget-programme: situation des droits de l'homme en République arabe syrienne (A/C.5/70/14)	50,9	À déterminer	50,9
Incidences sur le budget-programme: personnes atteintes d'albinisme (A/C.5/70/15)	50,9	À déterminer	50,9
Incidences sur le budget-programme : application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/C.5/70/4, A/70/7/Add.24)	269,0	(41,3)	227,7

15-21835 **3/4** 

Dépenses à imputer non encore approuvées	Montants proposés à la Cinquième Commission (a)	Recommandations du Comité consultatif (b)	Dépenses à imputer sur le fonds de réserve c = (a) + (b)
Incidences sur le budget-programme : questions relatives aux activités menées au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2016 (A/C.5/70/11, A/70/7/Add.27)	197,8	-	197,8
Cadre pour la mise en œuvre d'un dispositif de prestation de services centralisée au Secrétariat de l'Organisation des Nations Uniesc (A/70/323, A/70/436)	1 162,6	(100,0)	1 062,6
Incidences sur le budget-programme: les océans et le droit de la mer	968,9	À déterminer	968,9
Incidences sur le budget-programme : Groupe de travail à composition non limitée sur la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement (A/C.5/70/18)	392,9	À déterminer	392,9
Total <sup>a, b</sup>	37 289,1	(3 194,3)	34 094,8

4/4 15-21835

 <sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Déduction faite des contributions du personnel.
<sup>b</sup> Aux taux proposés dans le projet de budget-programme 2016-2017.
<sup>c</sup> À l'origine, le Secrétaire général n'avait pas demandé de crédits additionnels à imputer sur le fonds de réserve. Toutefois, le Comité consultatif ayant recommandé par la suite que les montants proposés soient imputés sur le fonds de réserve, ces montants apparaissent dans le tableau ci-dessus.